

La BU recrute des emplois étudiants
Profil PBO+ (Service public en soirée)
pour l'année universitaire 2022-2023

(Learning Centre SophiaTech – ou – Bibliothèque Saint-Jean d'Angély)

Conditions d'éligibilité

Être étudiant en formation initiale inscrit à la préparation d'un diplôme délivré au nom de l'Etat ou à la préparation d'un concours de recrutement dans la fonction publique.

Attention : **ces contrats sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche.**

Ce contrat ne peut pas être cumulé avec le contrat profil « week-end » de la BU Saint Jean

Niveau d'études : être inscrit en Licence 3 au minimum pour l'année 2022-2023

Fonctions :

L'étudiant assure des permanences au poste d'accueil et de prêt de la bibliothèque.

Ses tâches principales sont :

- Accueil des lecteurs et renseignements
- Surveillance des salles de lecture et rangement du mobilier avant la fermeture
- Coopération avec le vigile de surveillance pour la gestion des droits d'accès des usagers
- Rangement et classement des ouvrages et revues
- Participation en soutien au vigile à la sécurité du bâtiment (évacuation en cas d'alerte)
- Prise en charge de la fermeture : sortie des publics et vérifications (lumières, portes, ...)

Compétences requises et savoir-être :

Disponibilité aux horaires de la bibliothèque, notamment

Learning Centre SophiaTech : de 12h à 14h et de 18h à 21h en semaine, de 9h à 17h le samedi

Bibliothèque Saint Jean d'Angély : à partir de 19h et jusqu'à minuit, et éventuellement en journée avant 19h en fonction des besoins en personnel de la bibliothèque.

Ponctualité et fiabilité sur l'emploi du temps convenu. Aisance et courtoisie en situation d'accueil.

Réactivité dans les échanges avec les responsables. Autonomie dans les tâches courantes.

Une expérience dans la gestion des groupes ou dans la sécurité serait un plus (exemple : animation, vigile, encadrement sportif...).

Conditions :

- Période de travail : à définir selon les sites, dans la limite réglementaire de 670 heures entre le 1^{er} septembre et le 30 juin de l'année universitaire 2022-2023
- **NB : la reconduction du dispositif à partir du 1er janvier 2023 n'est pas obligatoirement confirmée**
- Rémunération : taux horaire en vigueur du SMIC, jusqu'à 19h, puis bonifié à 1,2 jusqu'à 22h, respectivement à 1,5 dans l'intervalle 22h-24h en semaine (uniquement pour la BU Saint-Jean d'Angély) et dans l'intervalle 13h-17h le samedi (uniquement pour le Learning Centre).
- Lieu de travail (pas de possibilité de cumuler les deux) :
BU Saint-Jean d'Angély : 25 avenue François Mitterrand – 06300 Nice
Learning Centre Sophi@Tech : 930 Route des Colles – 06903 Sophia Antipolis

Les horaires de travail de l'emploi-étudiant tiennent compte du calendrier des enseignements obligatoires et des examens, ainsi que du calendrier d'ouverture des bibliothèques (périodes de pause pédagogique comprises).

Modalités de candidature :

- **Remplir un formulaire en ligne**, lien disponible sur la page d'accueil du site internet bu.univ-cotedazur.fr & Envoyer un curriculum vitae et une lettre de motivation à bibliotheques.recrute-moniteurs@univ-cotedazur.fr

Date limite de candidature : le 3 juin 2022

Nb : Pour les étudiant-e-s étranger-es (hors EEE) en possession d'un titre ou carte de séjour, et selon la réglementation en vigueur, le contrat établi ne pourra couvrir que la période correspondant à la durée maximale de la carte ou du titre de séjour en cours de validité. Les étudiant-es concerné-es s'engagent à une extrême vigilance quant au renouvellement éventuel de leur titre ou carte de séjour au cours de l'année universitaire.

* Les données récoltées en complétant ce formulaire sont uniquement réservées à usage de la commission de recrutement.